

Charte

Notre ambition

Nous avons l'ambition d'être un partenaire performant dans le domaine de l'encadrement des enfants, des familles, des personnes en réinsertion et de nous distinguer par la qualité de nos prestations à travers la mise en œuvre d'approches personnalisées dans la réalisation de notre mission.

Notre mission

La Fondation Petitmaître a pour mission d'offrir des prestations dans les domaines de l'éducation spécialisée, du parascolaire, de la formation professionnelle, de la réinsertion et de la restauration. Elle offre des réponses aux bénéficiaires en souffrance dans leur environnement familial, social et/ou scolaire. Elle accueille également des enfants dans le cadre de structures parascolaires ainsi que des bénéficiaires en mesures d'insertion ou des personnes en formation. Elle apporte, chaque fois que possible soutien et aide aux parents des enfants accueillis en vue de leur permettre de retrouver la place qui leur revient.

Nos valeurs

L'engagement en faveur de nos bénéficiaires et de leur famille

Nous plaçons nos bénéficiaires au cœur de nos préoccupations :

- Nous développons un suivi personnalisé, différencié et individualisé.
- Nous garantissons un accompagnement professionnel, éthique et bienveillant.
- Nous travaillons en réseau dans une vision systémique.
- Nous nous engageons à respecter et à faire respecter les droits fondamentaux de l'enfant en référence à la Convention des droits de l'enfant de 1989.
- En fonction de son âge, nous informons l'enfant de sa situation et tenons compte de son avis dans les projets le concernant. Les décisions prises par les adultes et ses droits lui sont communiqués (en référence aux principes de Quality4Children).
- Nous ne nous substituons pas aux parents. Nous travaillons à ce qu'ils puissent maintenir leur place ou retrouver au mieux un rôle significatif, une autorité, et des compétences dans l'éducation de leurs enfants (sauf incompatibilité fondamentale dûment reconnue avec notre devoir prioritaire de protection de l'enfant).

Le soutien au développement de nos collaborateurs

La Fondation considère ses collaborateurs comme sa plus grande richesse :

- Nous respectons et reconnaissons objectivement le travail de chacun et entretenons un dialogue constructif.
- Nous favorisons l'initiative individuelle, la réflexion interdisciplinaire, dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle.
- Nous nous engageons à encourager la professionnalisation ou le développement professionnel de nos collaborateurs.
- Nous confions à chacun une responsabilité visant l'atteinte de notre mission et le renforcement des valeurs communes.
- Nous favorisons une ambiance de travail établie sur le respect et la confiance mutuels entre les personnes.

Une relation de partenariat

La Fondation Petitmaître entretient des relations privilégiées avec ses partenaires :

- Nous garantissons à nos mandants une collaboration étroite en termes de communication, suivi, décisions pour ce qui concerne le suivi des projets de chacun de nos bénéficiaires. Nous consultons régulièrement nos mandants pour évaluer nos prestations afin de les améliorer.
- Nous partageons nos expériences en toute transparence en accueillant nos partenaires, en participant à des congrès, en recevant des stagiaires ainsi qu'en ouvrant nos portes à des conférences et colloques relevant du domaine social.
- Nous nous engageons dans différentes associations et entités sociales et professionnelles afin d'apporter globalement notre contribution à l'amélioration de la prise en charge de la personne en difficulté.
- Nous établissons un partenariat direct, avec les autorités fédérales, cantonales et communales.
- Au sein de la Fondation, nous vivons dans le respect mutuel des besoins, droits et devoirs de chacun des bénéficiaires et collaborateurs.



Le Directeur :
Jean-Pierre Imhoff



Le Président :
Christian Weiler



La Secrétaire :
Catherine Carp